

MANUEL D'UTILISATION NEOSCRIB

A DESTINATION DES BIBLIOTHEQUES
MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Mis à jour le 27 janvier 2023

Table des matières

I.	Eléments généraux.....	3
II.	Se connecter et accéder aux formulaires.....	4
III.	Compléter un formulaire.....	11
1.	Accéder au sommaire.....	11
2.	Commencer la saisie.....	12
3.	L'aide à la saisie	13
4.	Les sommes automatiques.....	14
5.	Enregistrer les données saisies avec ou sans le contrôle de validation	15
6.	La gestion de la non-réponse (NC)	18
7.	Envoyer le formulaire	18
IV.	Les différents types de formulaires.....	20
1.	Un nouveau type de formulaire : le formulaire très abrégé	20
2.	Un nouveau mode de collecte des données	20
3.	Des situations différenciées	20
	Annexe 1 : la structuration des rapports pour un réseau de bibliothèques (hors réseau municipal) ..	25

I. Éléments généraux

L'application Néoscrib vous permet de remplir votre rapport annuel par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne.

Ce formulaire est séquencé en différents blocs de questions auxquels vous pouvez accéder à partir d'un sommaire général.

Il s'agit donc de remplir chacun de ces blocs. Dès qu'un bloc est complété, il devient possible de vérifier les erreurs et les incohérences éventuelles de votre saisie. Quand celles-ci sont toutes levées, vous pouvez alors envoyer votre rapport.

Voici quelques indications générales sur la saisie, chaque point étant développé plus en détail dans les pages qui suivent :

- **Le formulaire peut être saisi dans l'ordre que vous souhaitez et en plusieurs fois, à partir du sommaire.** Les données peuvent être enregistrées à tout moment en cliquant sur le bouton « Enregistrer » en fin de section.
- Sauf mention contraire, **toutes les questions doivent être complétées pour valider le questionnaire.** Si vous ne disposez pas des éléments pour répondre, cocher la case NC. Indiquer 0 lorsqu'une donnée est égale à 0.

Par exemple : indiquer 0 dans la case « Fonds de jeux vidéo » signifie que votre bibliothèque n'a pas de fonds de jeu vidéo. Indiquer NC signifie qu'il y en a mais que vous n'êtes pas en mesure de les dénombrer.

- Plusieurs questions sont en fait des totaux calculés automatiquement. Il n'est donc pas nécessaire de les saisir.

Par exemple : le « Total des fonds de livre imprimés » correspond à la somme des valeurs indiquées dans « Fonds livres imprimés adultes » et « Fonds livres imprimés jeunesse ».

- **Chaque section du questionnaire doit passer un contrôle de saisie pour s'assurer de la cohérence des données. Quand une section est complétée, cliquée sur « Enregistrer avec contrôle de saisie ».** Si une incohérence est détectée, un message d'erreur s'affichera sur une nouvelle page. Cliquer alors sur « Modifier », vous retournerez sur la page de saisie où le détail des incohérences relevées sera affiché en rouge.

Par exemple : le nombre de postes informatique avec accès internet (C106) ne peut pas être supérieur au nombre total de poste informatique (C105)

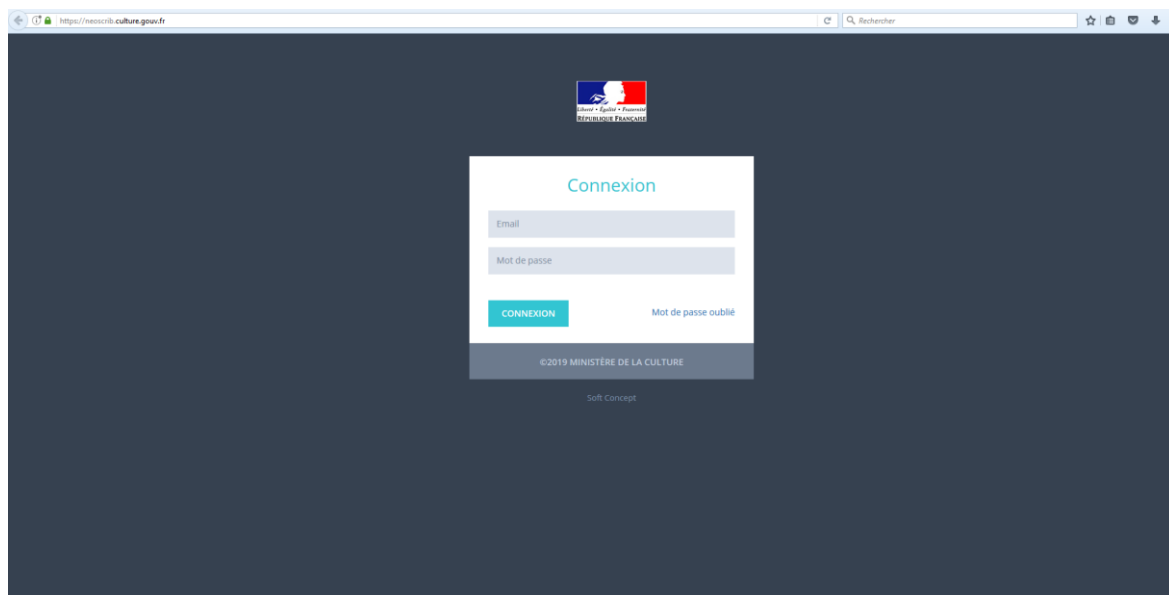
- **Une section du questionnaire validée est identifiée dans le sommaire par une coche verte. Une fois toutes les sections validées (toutes les coches du sommaire vertes), vous pourrez envoyer votre questionnaire** (cliquer sur « Envoyer votre questionnaire ») et télécharger votre rapport complété au format PDF.
- **Une aide à la saisie est disponible sous deux formes:** directement dans le formulaire sous forme d'infobulle, ou à télécharger au format PDF en fin de sommaire.

En fin d'enquête, une visualisation des données saisies sera possible dans la section « Tableaux de bord » de votre compte utilisateur.

Nous vous remercions de votre participation à cette campagne 2022 de collecte des données d'activité. Pour toute question relative à la saisie de ce rapport, vous pouvez contacter l'Observatoire de la lecture publique à l'adresse scrib.bm@culture.gouv.fr.

II. Se connecter et accéder aux formulaires

- 1) Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://neoscrib.culture.gouv.fr/>



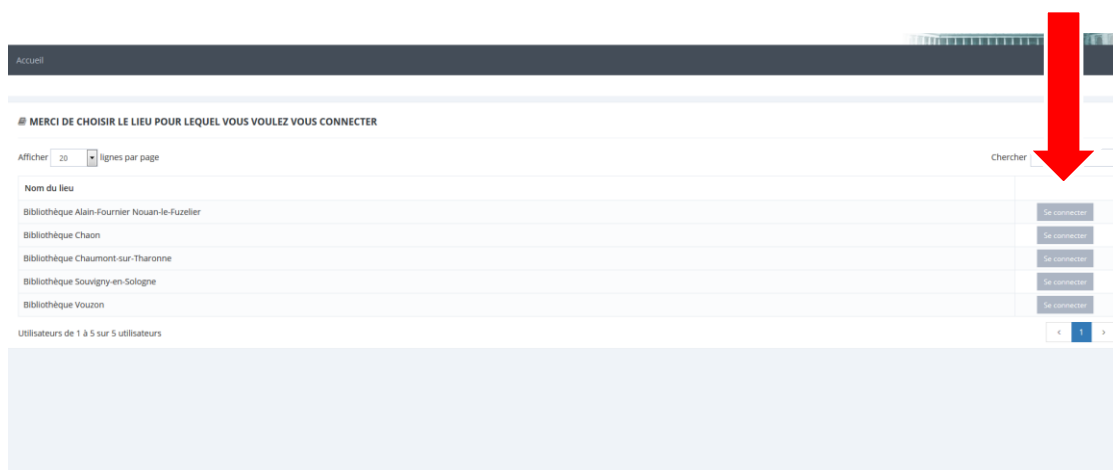
- 2) Saisissez l'identifiant (sous la forme d'une adresse mail) et le mot de passe qui vous ont été communiqués par votre l'Observatoire de la lecture publique puis cliquez sur « **Connexion** »

Vous souhaitez modifier votre identifiant de connexion (adresse mail de connexion) ? Pour cela, veuillez contacter l'Observatoire de la lecture publique afin que nous puissions effectuer la modification.

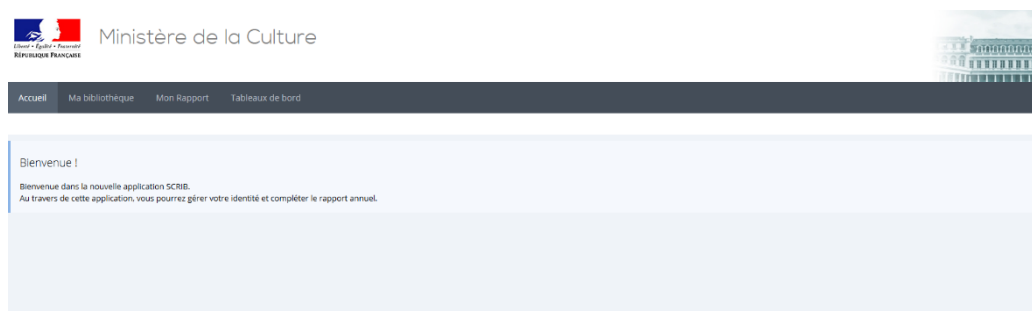
Il est possible d'accéder aux rapports 2020 (sur l'année 2019), aux rapports 2021 (sur l'année 2020), aux rapports 2022 (sur l'année 2021). Pour saisir vos données de l'année 2022, cliquez sur l'onglet Appli 2023 (Neoscrib 2023).



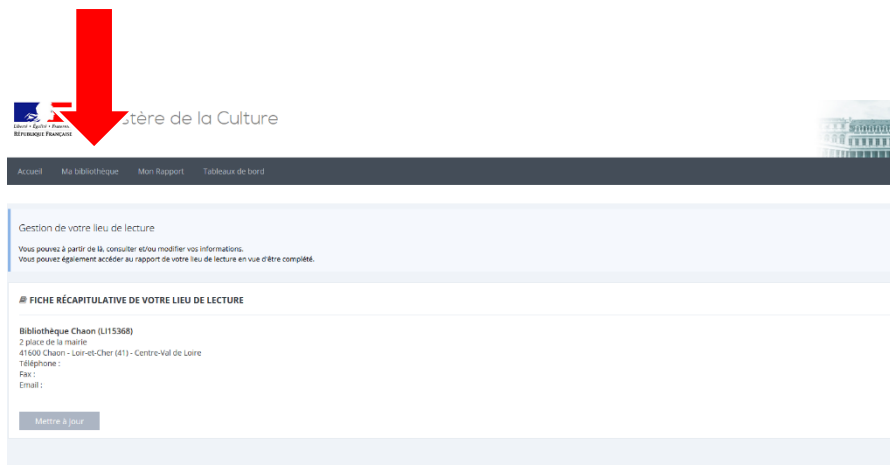
- 3) Si votre identifiant de connexion est le même pour plusieurs bibliothèques pour lesquelles vous saisissez les rapports, veuillez sélectionner le lieu de lecture auquel vous voulez accéder en cliquant sur « **Se connecter** » :



Vous accédez alors à votre **page d'accueil** :

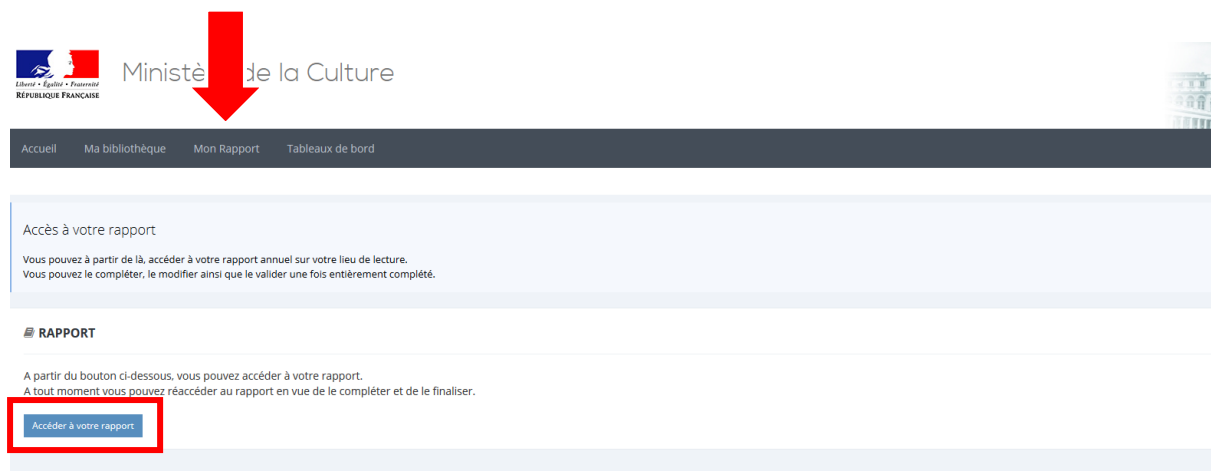


- 4) En cliquant sur « **Ma bibliothèque** », vous accédez à la fiche récapitulative de votre bibliothèque.



Vous pouvez éventuellement en modifier les informations (Nom de l'établissement, Téléphone, Fax, Email, Responsable de l'établissement) en cliquant sur « **Mettre à jour** ».

- 5) En cliquant sur « **Mon rapport** », vous avez accès à votre formulaire de saisie :

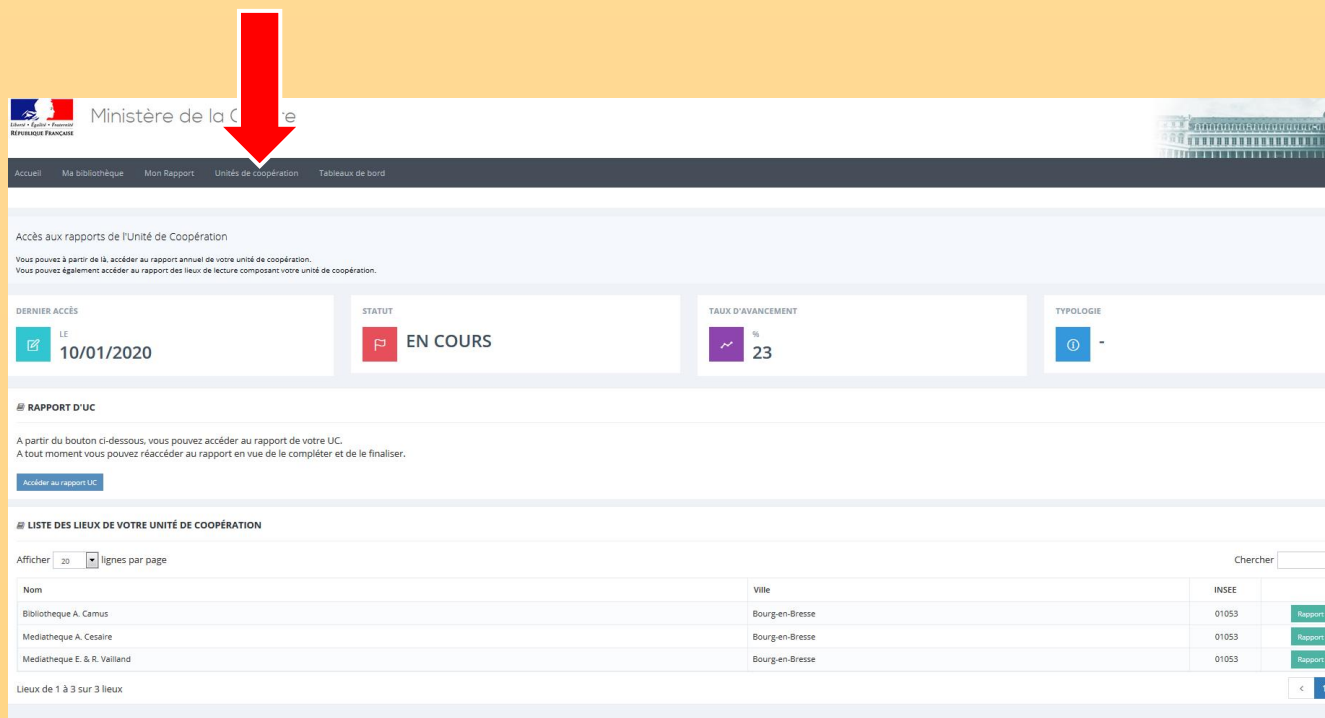


Focus sur un cas particulier : vous vous connectez en tant que réseau de bibliothèques

Dans le cadre du nouveau mode de collecte des données, les données sont principalement collectées au niveau du lieu de lecture. Néanmoins, certaines données, lorsque que cela est pertinent, sont collectées au niveau du réseau (municipal, intercommunal ou autre type de réseau) dans un mini-rapport dédié.

Quels sont les impacts de ce modèle sur la connexion ?

Pour chaque réseau de bibliothèques, un **lieu référent** a été défini. Ce lieu référent, en se connectant, a accès à une page spécifique concernant le réseau :



Ministère de la Culture

Accueil Ma bibliothèque Mon Rapport Unités de coopération Tableaux de bord

Accès aux rapports de l'Unité de Coopération

Vous pouvez à partir de là, accéder au rapport annuel de votre unité de coopération.
Vous pouvez également accéder au rapport des lieux de lecture composant votre unité de coopération.

DERNIER ACCÈS

LE 10/01/2020

STATUT

EN COURS

TAUX D'AVANCEMENT

23

TYPOLOGIE

RAPPORT D'UC

A partir du bouton ci-dessous, vous pouvez accéder au rapport de votre UC.
A tout moment vous pouvez réaccéder au rapport en vue de le compléter et de le finaliser.

Accéder au rapport UC

LISTE DES LIEUX DE VOTRE UNITÉ DE COOPÉRATION

Afficher 20 Lignes par page

Nom	Ville	INSEE	
Bibliothèque A. Camus	Bourg-en-Bresse	01053	Rapport
Médiathèque A. Cesaire	Bourg-en-Bresse	01053	Rapport
Médiathèque E. & R. Vailland	Bourg-en-Bresse	01053	Rapport

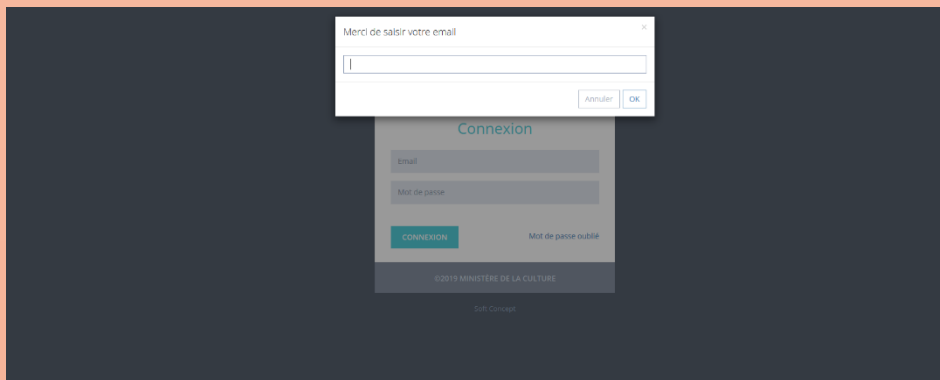
Lieux de 1 à 3 sur 3 lieux

Il a alors accès au rapport du réseau, à son rapport propre en tant que lieu (comme les autres lieux) et aux rapports des lieux constituant l'unité de coopération.

Les lieux de lecture faisant partie d'un réseau et qui n'en sont pas le lieu référent ont accès à leur rapport selon les modalités évoquées plus haut.

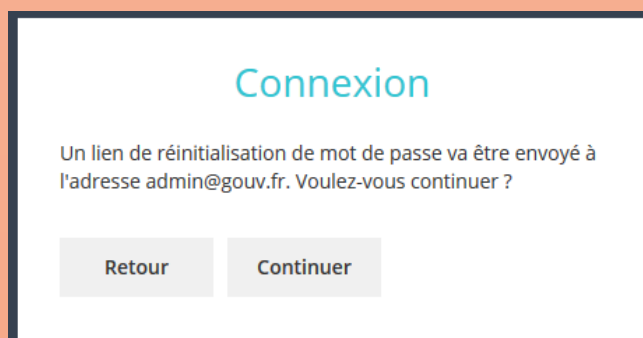
Mot de passe oublié ?

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « **Mot de passe oublié** » et saisissez l'adresse mail utilisée comme identifiant par votre bibliothèque :



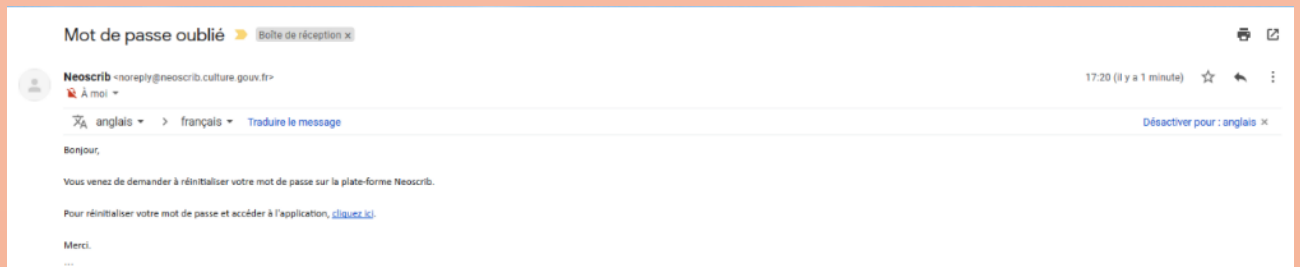
The image shows a dark-themed login interface. A modal dialog box is open, titled "Merci de saisir votre email", with a text input field and "Annuler" and "OK" buttons. Behind the dialog, the "Connexion" form is visible, featuring fields for "Email" and "Mot de passe", a "CONNEXION" button, and a link for "Mot de passe oublié". At the bottom of the form, it says "©2019 MINISTÈRE DE LA CULTURE" and "Site Connexion".

Renseigner dans la barre de saisie l'adresse e-mail qui correspond à l'identifiant utilisateur, confirmer l'envoi. Il est possible lors de cette opération de revenir en arrière pour changer l'adresse e-mail d'envoi du nouveau mot de passe en cliquant sur le bouton « Retour » lors du message de confirmation d'envoi.



The image shows a confirmation message box with a blue border. It has the title "Connexion" in blue. The text inside says: "Un lien de réinitialisation de mot de passe va être envoyé à l'adresse admin@gouv.fr. Voulez-vous continuer ?". At the bottom, there are two buttons: "Retour" and "Continuer".

Si l'adresse est correcte, cliquer sur continuer. L'utilisateur reçoit alors un e-mail sur sa boîte mail. Cliquer sur le lien.



Un nouvel onglet est ouvert afin de renseigner le nouveau mot de passe.

Connexion

Choisissez votre nouveau mot de passe.

Mot de passe

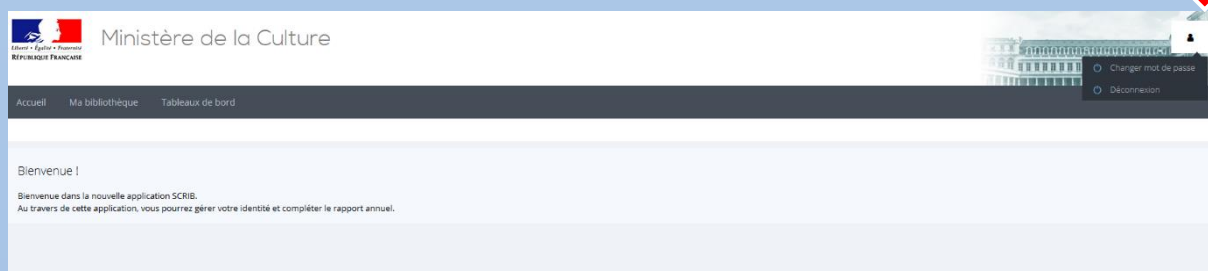
Confirmation du mot de passe

RetourValider

Renseigner le nouveau mot de passe, confirmer. Le nouveau mot de passe est créé et actif.

Comment modifier son mot de passe ?

L'utilisateur peut à tout moment changer de mot de passe en cliquant sur le bouton utilisateur (sur lequel est marqué son nom) situé en haut à droite de l'application, puis sur « Changer de mot de passe ».



Une nouvelle fenêtre s'affiche. Renseigner le nouveau mot de passe puis confirmer et valider.

The image shows a modal window titled 'Changer votre mot de passe'. It features the French flag and the text 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below this, it says 'Définition de votre mot de passe pour accéder à l'application :'. There are two input fields: 'Mot de passe' and 'Confirmation mot de passe'. A blue button labeled 'Définir' is at the bottom right.

Une fenêtre de confirmation de changement apparaît. Le mot de passe a bien été modifié.

The image shows the same modal window as before, but now it displays the message 'Votre mot de passe a correctement été défini.' (Your password has been correctly defined.) in the center.

- Déconnexion :

Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton utilisateur situé en haut à droite de l'application (voir illustration en I. 2. c.), puis sur « Déconnexion ». L'utilisateur sort alors de l'application pour retourner sur la page de saisie des identifiants.

III. Compléter un formulaire

1. Accéder au sommaire

Depuis votre compte, présenté dans les chapitres précédents, vous avez accès à un ou plusieurs formulaires selon votre situation.

Vous arrivez tout d'abord sur une page d'accueil ; cliquez sur « Accéder au rapport ».

Vous accédez alors au sommaire présentant, bloc par bloc, les données d'activité à saisir.

NB : les blocs présents dans le sommaire varient selon votre type de rapport (complet, patrimoine, abrégé ou très abrégé) et selon votre appartenance à un ou plusieurs réseaux. Par exemple, si vous faites partie d'un réseau portant sur la mutualisation du Système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB), le bloc C2 portant sur le SIGB sera absent de votre rapport car il sera rempli au niveau du réseau.


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

Nom du lieu :
Commune :
Type de formulaire : Abrégé

Site Internet

J - Données locales

- ☒ J1 - Horaires d'ouverture
- ☒ J2 - Inscription et tarifs
- ☒ J4 - Accès public à Internet
- ☒ J5 - Projets
- ☒ J6 - Usage des locaux

C - Accès et installations

- ☐ C1 - Accès et installations
- ☐ C2 - Catalogue
- ☐ C3 - Locaux

D - Collections

- ☐ D1 - Imprimés
- ☐ D2 - Publications en série en cours imprimées
- ☐ D3 - Autres documents
- ☐ D4 - Documents audiovisuels sur support

E - Usages et usagers de la bibliothèque

- ☐ E1 - Usagers
- ☐ E2 - Prêts
- ☐ E5 - Services et ressources électroniques proposés par la bibliothèque

F - Budget

- ☐ F1 - Dépenses d'investissement
- ☐ F2 - F3 - F5 - Dépenses de fonctionnement
- ☒ F7 - Dépenses documentaires (fonctionnement et investissements)
- ☐ F6 - Ressources propres et subventions

G - Personnel et formation

- ☐ G1 - Personnel
- ☐ G2 - Formation
- ☐ G3 - Répartition du personnel par catégories de services/fonctions

H - Action culturelle

- ☐ H1 - Partenariats avec des institutions - H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- ☐ H4 - Actions au sein de l'établissement - H5 - Actions hors de l'établissement
- ☐ H6 - Actions de coopération
- ☐ H7 - Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques

I - Commentaires

☐ Envoyer votre formulaire

[Consulter la documentation d'aide à la saisie](#)

2. Commencer la saisie

☒ Site Internet

J - Données locales

- ☒ J1 - Horaires d'ouverture
- ☒ J2 - Inscription et tarifs
- ☒ J4 - Accès public à Internet
- ☒ J5 - Projets
- ☒ J6 - Usage des locaux

C - Accès et installations

- ☐ C1 - Accès et installations
- ☐ C2 - Catalogue
- ☐ C3 - Locaux

D - Collections

- ☐ D1 - Imprimés
- ☐ D2 - Publications en série en cours imprimées
- ☐ D3 - Autres documents
- ☐ D4 - Documents audiovisuels sur support

E - Usages et usagers de la bibliothèque

- ☐ E1 - Usagers
- ☐ E2 - Prêts
- ☐ E5 - Services et ressources électroniques proposés par la bibliothèque

F - Budget

- ☐ F1 - Dépenses d'investissement
- ☐ F2 - F3 - F5 - Dépenses de fonctionnement
- ☒ F7 - Dépenses documentaires (fonctionnement et investissements)
- ☐ F6 - Ressources propres et subventions

G - Personnel et formation

- ☐ G1 - Personnel
- ☐ G2 - Formation
- ☐ G3 - Répartition du personnel par catégories de services/fonctions

H - Action culturelle

- ☐ H1 - Partenariats avec des institutions - H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- ☐ H4 - Actions au sein de l'établissement - H5 - Actions hors de l'établissement
- ☐ H6 - Actions de coopération
- ☐ H7 - Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques

I - Commentaires

☐ Envoyer votre formulaire

[Consulter la documentation d'aide à la saisie](#)

Pour commencer la saisie, vous pouvez cliquer sur le premier bloc

Vous pouvez également commencer la saisie par un autre bloc

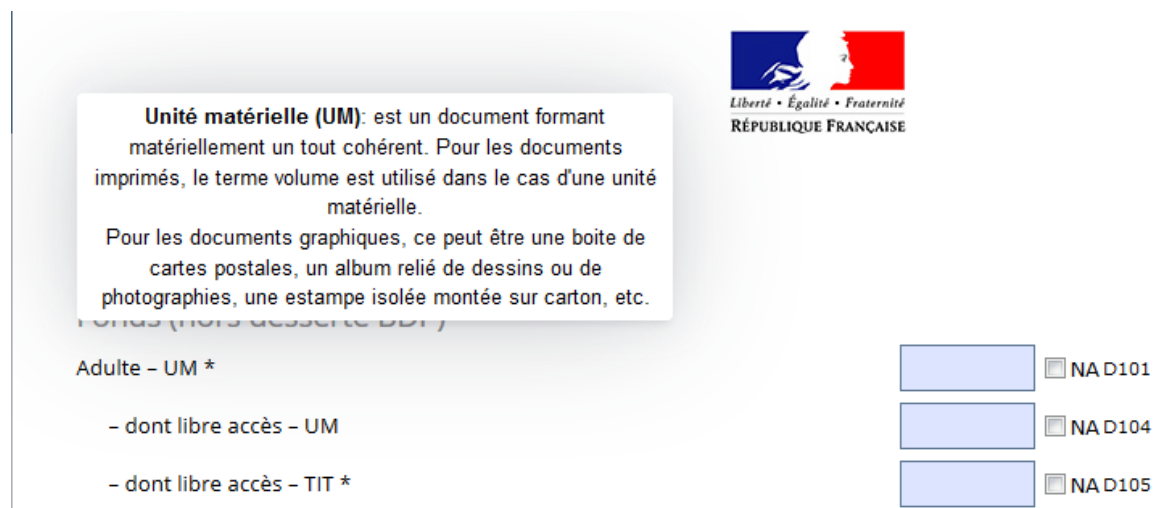


Vous avez enfin accès, sur la page du sommaire, à une documentation d'aide à la saisie, explicitant notamment les questions posées dans chaque bloc et explicitant les définitions des termes utilisés.

3. L'aide à la saisie

L'aide à la saisie est disponible sous deux formes :

- 1) Sous forme d'infobulle, en passant la souris sur les questions ou les cases signalées par *



Unité matérielle (UM): est un document formant matériellement un tout cohérent. Pour les documents imprimés, le terme volume est utilisé dans le cas d'une unité matérielle.

Pour les documents graphiques, ce peut être une boîte de cartes postales, un album relié de dessins ou de photographies, une estampe isolée montée sur carton, etc.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Adulte – UM *

– dont libre accès – UM

– dont libre accès – TIT *

NA D101

NA D104

NA D105

- 2) Sous une version pdf, qui peut être téléchargée en cliquant sur « Consulter la documentation d'aide à la saisie » à la fin du sommaire

G - Personnel et formation

- G1 - Personnel
- G2 - Formation
- G3 - Répartition du personnel par catégories de services/fonctions

H - Action culturelle

- H1 - Partenariats avec des institutions - H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- H3 - Partenariats avec des structures associatives
- H4 - Actions au sein de l'établissement - H5 - Actions hors de l'établissement
- H6 - Actions de coopération
- H7 - Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques

I - Commentaires

- Envoyer votre formulaire

[Consulter la documentation d'aide à la saisie](#)

4. Les sommes automatiques

Certains blocs de questions disposent de calculs automatiques des totaux.

Par exemple, dans le bloc D1 relatif aux documents imprimés, le nombre total de livres imprimés est calculé automatiquement à partir des données renseignées pour le nombre de livres adultes et le nombre de livres jeunesse.

D1 - Imprimés	
Adultes - Livres imprimés	
UM - Fonds (hors desserte BDP)	100 D101
- dont libre accès - UM - Fonds	D104
- dont libre accès - TIT - Fonds	D105
UM - Acquisitions	D102
- dont libre accès - TIT - Acquisition	D106
UM - Eliminations	D103
UM - En dépôt de la BDP au 31 décembre 2018	D144
Jeunesse - Livres imprimés	
UM - Fonds (hors desserte BDP)	100 D116
- dont libre accès - UM - Fonds	D119
- dont libre accès - TIT - Fonds	D120
UM - Acquisitions	D117
- dont libre accès - TIT - Acquisitions	D121
UM - Eliminations	D118
UM - En dépôt de la BDP au 31 décembre 2018	D142
Total Livres imprimés	
UM - Fonds (hors desserte BDP)	200
UM - Acquisitions	0
UM - Eliminations	0
UM - En dépôt de la BDP au 31 décembre 2018	0
- dont nombre de dons (ou autres acquisitions à titre gracieux, ...) UM - Acquisitions	D131

Les champs où s'appliquent les calculs automatiques, **en bleu plus foncé**, ne sont donc pas à compléter directement.

5. Enregistrer les données saisies avec ou sans le contrôle de validation

Lorsque vous avez saisi une partie ou l'intégralité des données sur une page du formulaire, vous devez **enregistrer** afin de ne pas perdre les données saisies.

Pour enregistrer, vous avez alors deux possibilités :

- Si vous n'avez saisi qu'une partie des données de la page, vous pouvez cliquer sur « **enregistrer sans contrôle** » : vos données seront enregistrées et vous serez redirigé vers le sommaire ;
- Si vous avez saisi l'intégralité des données de la page, vous pouvez appliquer le contrôle de saisie sur la page en cliquant sur « **enregistrer avec contrôle** ».

The screenshot shows a data entry form with several fields. The fields are:

- dont nombre de dons (ou autres acquisitions à titre gracieux, ...) UM - Acquisitions: D131
- dont libre accès - UM - Fonds: 0
- dont libre accès - TIT - Fonds: 0
- dont libre accès - TIT - Acquisitions: 0

At the bottom right, there are two buttons: "Enregistrer sans contrôle" and "Enregistrer avec contrôle". These buttons are highlighted with a red rectangular box.

Lorsque vous cliquez sur « Enregistrer avec contrôle », plusieurs situations sont alors possibles selon les données saisies.

- Si vous n'avez pas saisi des données dans tous les champs, le message suivant s'affiche :

The screenshot shows a data entry form titled "C2 - Catalogue". The form contains several fields, including "Le catalogue de la bibliothèque est-il informatisé ?", "Nombre total de notices au catalogue", "Dont nombre de notices informatiques", "Dont nombre de notices entrées dans l'année", "Dont nombre de notices entrées par imp.", and "Nom et version du système de gestion de la".

A validation error message is displayed in a white box with a blue border, stating: "Veuillez remplir tous les champs obligatoires." (Please fill in all mandatory fields). The message has an "OK" button.

At the bottom right, there are two buttons: "Enregistrer sans contrôle" and "Enregistrer avec contrôle".

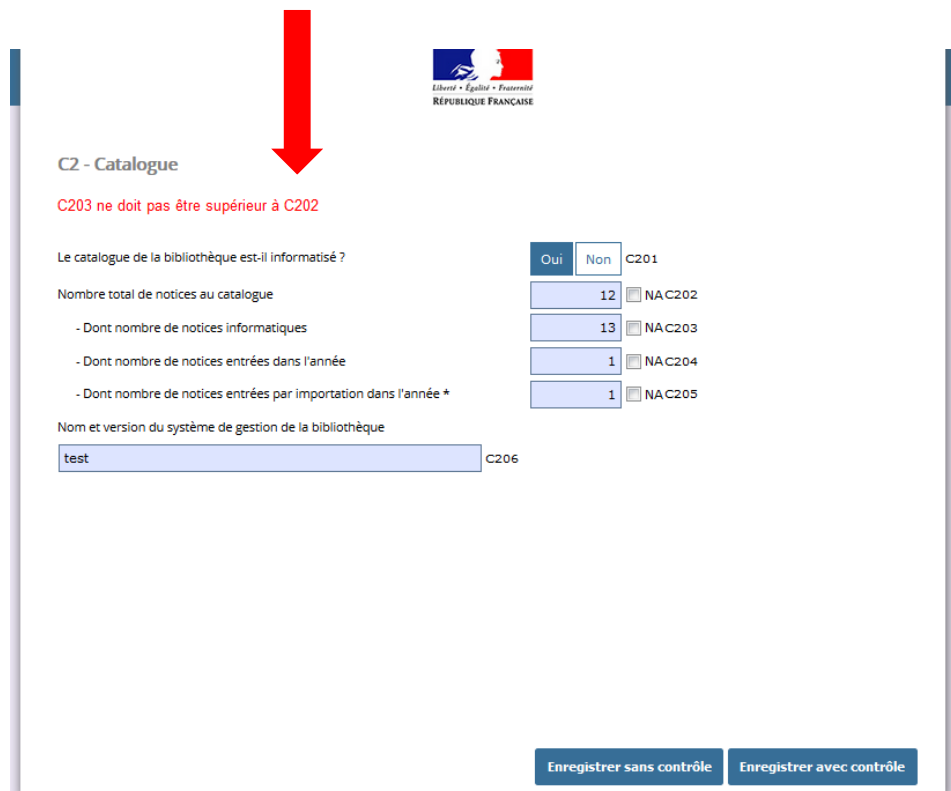
Vous pouvez alors compléter les données manquantes et appliquer de nouveau le contrôle de saisie ou bien enregistrer sans contrôle, pour sauvegarder tout de même ce que vous avez saisi, et retourner au sommaire.

- Si vous avez saisi des données dans tous les champs mais que certaines d'entre elles semblent incohérentes, le message suivant s'affiche :



Vous pouvez alors cliquer sur modifier afin d'avoir plus d'informations et de rectifier les données saisies.

Vous revenez alors à la page de saisie et les erreurs vous sont notifiées.



The screenshot shows the 'C2 - Catalogue' form. A red arrow points to the error message 'C203 ne doit pas être supérieur à C202'. The form includes the following fields and options:

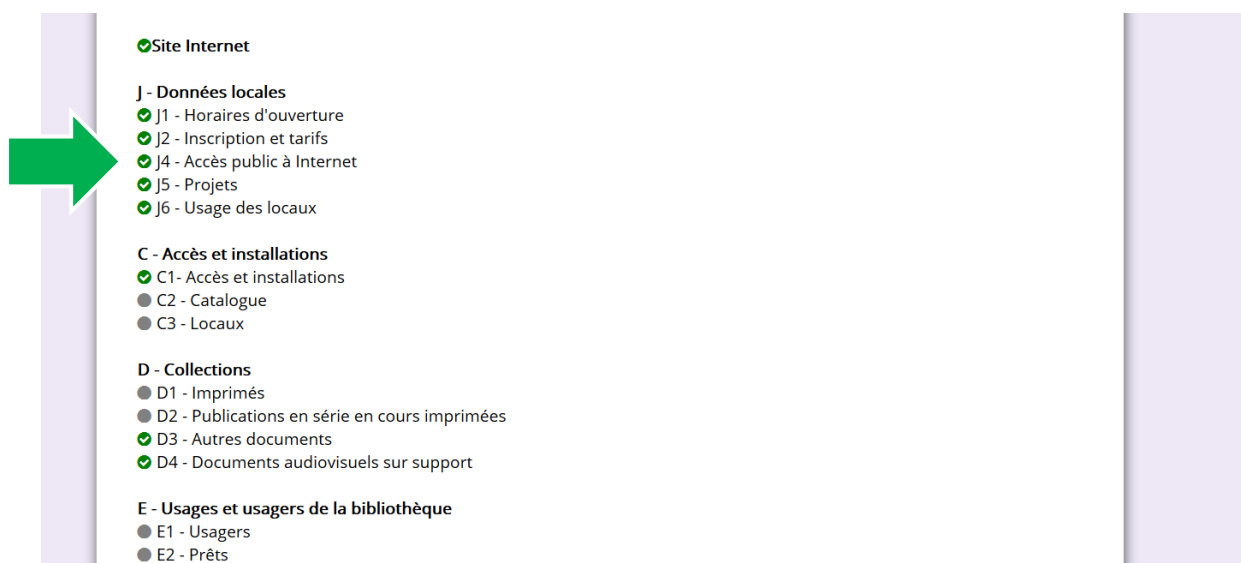
- Le catalogue de la bibliothèque est-il informatisé ? (Oui/Non) C201
- Nombre total de notices au catalogue (12) NA C202
- Dont nombre de notices informatiques (13) NA C203
- Dont nombre de notices entrées dans l'année (1) NA C204
- Dont nombre de notices entrées par importation dans l'année * (1) NA C205
- Nom et version du système de gestion de la bibliothèque (test) C206

Buttons at the bottom: 'Enregistrer sans contrôle' and 'Enregistrer avec contrôle'.

Vous pouvez alors soit les modifier et enregistrer de nouveau avec contrôle, soit enregistrer sans le contrôle et revenir au sommaire.

Afin d'envoyer votre questionnaire, vous devrez néanmoins avoir enregistré chaque page avec le contrôle de validation.

Lorsqu'une page est enregistrée en ayant passé le contrôle de validation, elle est signalée par **une puce verte au niveau du sommaire** :



The screenshot shows the summary page with a green arrow pointing to the 'J - Données locales' section. The summary is as follows:

- ✔ Site Internet
- J - Données locales
 - ✔ J1 - Horaires d'ouverture
 - ✔ J2 - Inscription et tarifs
 - ✔ J4 - Accès public à Internet
 - ✔ J5 - Projets
 - ✔ J6 - Usage des locaux
- C - Accès et installations
 - ✔ C1 - Accès et installations
 - C2 - Catalogue
 - C3 - Locaux
- D - Collections
 - D1 - Imprimés
 - D2 - Publications en série en cours imprimées
 - ✔ D3 - Autres documents
 - ✔ D4 - Documents audiovisuels sur support
- E - Usages et usagers de la bibliothèque
 - E1 - Usagers
 - E2 - Prêts

Vous ne pourrez **envoyer votre formulaire** que lorsque toutes les puces seront vertes.

6. La gestion de la non-réponse (NC)

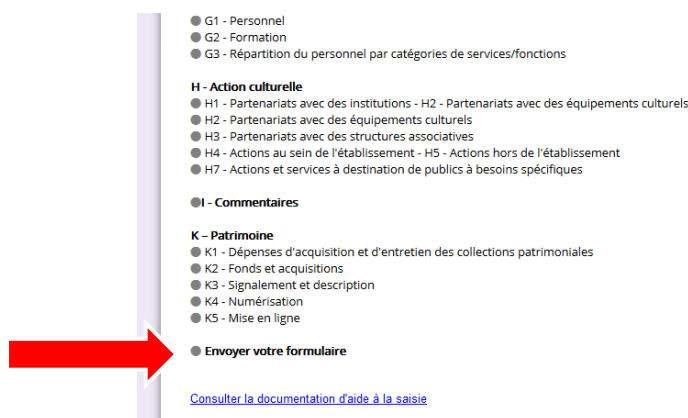
Sauf mention contraire, **toutes les questions doivent être complétées pour valider le questionnaire**. Si vous ne disposez pas des éléments pour répondre, cocher la case **NC**. Indiquer 0 lorsqu'une donnée est égale à 0.

Par exemple : indiquer 0 dans la case « Fonds de jeux vidéo » signifie que votre bibliothèque n'a pas de fonds de jeu vidéo. Indiquer NC signifie qu'il y en a mais que vous n'êtes pas en mesure de les dénombrer.

7. Envoyer le formulaire

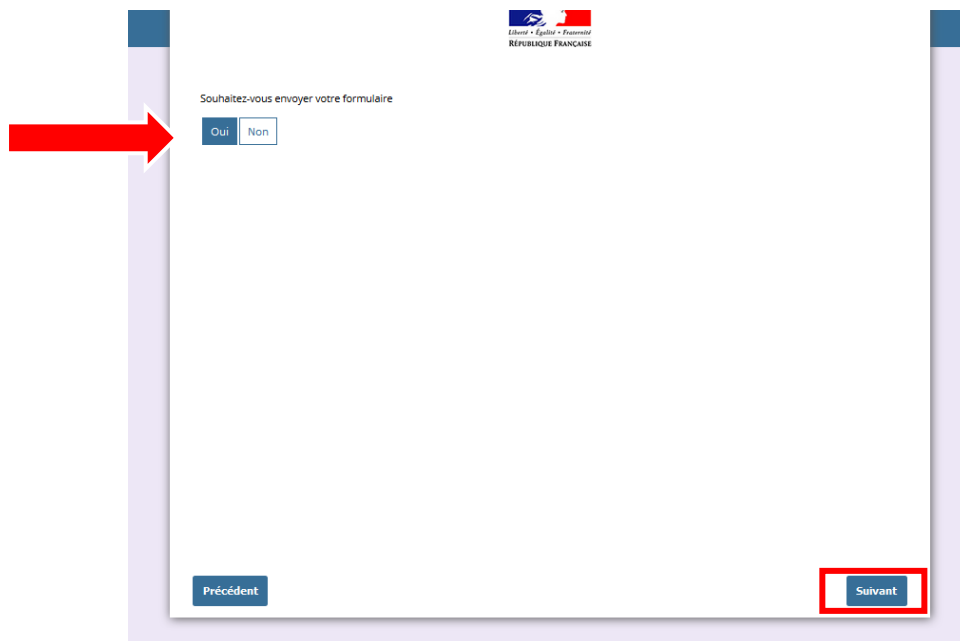
Lorsque vous avez terminé la saisie des données et **enregistré tous les blocs avec contrôle de validation**, vous pouvez **envoyer votre formulaire**, dernière étape de l'enquête.

Vous avez accès à la page d'envoi via le sommaire :



Il vous est alors demandé de valider l'envoi du formulaire.

Cochez « Oui » et cliquez sur « Suivant ».



The screenshot shows a web interface for submitting a form. At the top center is the French Republic logo with the motto "Liberté • Égalité • Fraternité" and "REPUBLIQUE FRANÇAISE". Below the logo, the text "Souhaitez-vous envoyer votre formulaire" is displayed. Underneath this text are two buttons: "Oui" (highlighted with a red arrow) and "Non". At the bottom of the form area, there are two buttons: "Précédent" on the left and "Suivant" on the right (highlighted with a red box).

Une confirmation s'affiche et vous avez alors accès à un export au format PDF de votre formulaire saisi :



The screenshot shows a confirmation screen. At the top center is the French Republic logo with the motto "Liberté • Égalité • Fraternité" and "REPUBLIQUE FRANÇAISE". Below the logo, the text "Votre questionnaire a bien été envoyé, vous pouvez fermer la fenêtre de votre navigateur." is displayed. Underneath this text, it says "Voici le lien pour télécharger le PDF de votre saisie :".

IV. Les différents types de formulaires

1. Un nouveau type de formulaire : le formulaire très abrégé

En lien avec le groupe évaluation de l'association des bibliothécaires départementaux, un formulaire de type « très abrégé » peut vous être proposé dans la nouvelle version de Scrib. Ce nouveau type de formulaire est attribué à certaines structures, notamment à celles ne disposant pas d'un catalogue informatisé et ne disposant pas de personnel de la filière culture.

2. Un nouveau mode de collecte des données

Pour rappel, la refonte de l'application Scrib et du mode de collecte des données s'appuyait sur trois principes qui ont un impact significatif sur le contenu des rapports de chaque bibliothèque.

- Le premier principe est un changement de perspective. Auparavant, on attribuait l'ensemble d'un rapport à une collectivité. On s'intéresse désormais en priorité à la bibliothèque physique. Dans la nouvelle application, chaque bibliothèque saisit ainsi un rapport. Il n'y a plus de globalisation des rapports pour un réseau.
- Le deuxième principe consiste à inscrire au niveau du réseau uniquement les données portant sur les éléments en commun. Par exemple : un poste de direction ou de coordination ; le budget de maintenance d'un logiciel commun. Un mini-rapport portant sur les données transversales est donc rempli au niveau du réseau.
- Le troisième principe est d'adapter ce « mini-rapport » du réseau au type de coopération existant.

Les bibliothèques départementales partenaires et l'Observatoire de la lecture publique ont, au préalable de l'enquête annuelle, signalé les réseaux dans la nouvelle application. La liste des bibliothèques participant au réseau et la nature de leur coopération ont été renseignées. Grâce à cette opération préalable, vous vous connecterez à un rapport adapté à la situation dans laquelle vous vous trouvez.

3. Des situations différenciées

- a) Vous êtes une bibliothèque municipale à un seul lieu de lecture ou une bibliothèque intercommunale à un seul lieu de lecture :

Le nouveau mode de collecte des données n'aura pas d'impact sur le formulaire que vous aurez à compléter cette année.

Accès à votre rapport

Vous pouvez à partir de là, accéder à votre rapport annuel sur votre lieu de lecture.
Vous pouvez le compléter, le modifier ainsi que le valider une fois entièrement complété.

DERNIER ACCÈS

LE
06/12/2019

STATUT

EN COURS

TAUX D'AVANCEMENT

%
23

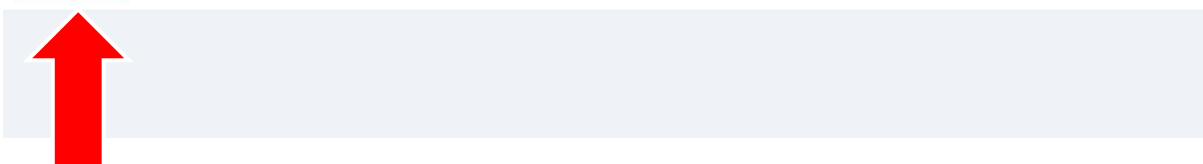
TYPLOGIE

-

RAPPORT

A partir du bouton ci-dessous, vous pouvez accéder à votre rapport.
A tout moment vous pouvez réaccéder au rapport en vue de le compléter et de le finaliser.

Accéder à votre rapport



Votre compte utilisateur vous permettra d'accéder à votre formulaire.

b) Vous êtes un réseau municipal de bibliothèques :

- Vos formulaires :

Il vous sera désormais proposé de compléter un formulaire pour chaque lieu de lecture et un formulaire pour les données communes à l'ensemble des lieux de lecture.

Afin de représenter plus fidèlement votre activité, de vous permettre de disposer de données plus justes sur l'activité de chaque établissement et de cartographier finement l'offre de lecture publique aussi bien au niveau national qu'au niveau local, **les rapports seront remplis non plus au niveau de votre réseau (unité administrative) mais au niveau de chaque bibliothèque.**

Néanmoins, **des questions seront posées à l'échelle du réseau** (unité de coopération dans la nouvelle application). **Ces questions concerneront uniquement les services transversaux :** il ne sera pas nécessaire d'additionner les données de chaque rapport de lieu.

Les questions posées au niveau du réseau sont **pré-paramétrées :**

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E1 (Usagers)	D5 (ressources numériques acquises)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	D6 (ressources numériques produites par l'établissement)
H1 (Partenariats avec des institutions)	E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)
H4 (actions au sein de l'établissement)	H6 (actions de coopération)
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	

Ensemble des blocs G (personnel et formation)	
Ensemble des blocs F (budget)	
C2 (catalogue)	
D6 (ressources numériques produites par l'établissement)	

Les blocs qui apparaissent dans le rapport du réseau et qui ne sont pas retirés du rapport du lieu sont **dupliqués** afin de permettre, par exemple, **de déclarer des données de personnel propres au réseau** (poste de coordination) **et les données de personnel propres à chaque lieu de lecture**.

Ainsi une personne travaillant spécifiquement pour l'animation du réseau sera déclarée dans le rapport du réseau tandis que les personnes travaillant dans une bibliothèque en particulier seront déclarées dans le rapport du lieu.

- Votre compte utilisateur :

Du fait de votre situation, votre compte utilisateur est adapté.

Vous accédez ainsi d'une part au rapport du lieu de lecture référent pour le réseau :

Accès à votre rapport

Vous pouvez à partir de là, accéder à votre rapport annuel sur votre lieu de lecture.
Vous pouvez le compléter, le modifier ainsi que le valider une fois entièrement complété.

DERNIER ACCÈS
LE 10/01/2020

STATUT
EN COURS

TAUX D'AVANCEMENT
23%

TYPLOGIE
-

RAPPORT

A partir du bouton ci-dessous, vous pouvez accéder à votre rapport.
A tout moment vous pouvez réaccéder au rapport en vue de le compléter et de le finaliser.

[Accéder à votre rapport](#)

Puis vous pouvez accéder au rapport du réseau :

DERNIER ACCÈS
LE 03/12/2019

STATUT
EN COURS

TAUX D'AVANCEMENT
23%

TYPLOGIE
-

RAPPORT D'UC

A partir du bouton ci-dessous, vous pouvez accéder au rapport de votre UC.
A tout moment vous pouvez réaccéder au rapport en vue de le compléter et de le finaliser.

[Accéder au rapport UC](#)

LISTE DES LIEUX DE VOTRE UNITÉ DE COOPÉRATION

Afficher 20 lignes par page

Nom	Ville	INSEE	
Bibliothèque De La Halvègue	Nantes	44109	Rapport
Médiathèque Floresca Guépin	Nantes	44109	Rapport
Médiathèque Lisa Bresner	Nantes	44109	Rapport
Bibliothèque Du Breil Malville	Nantes	44109	
Bibliothèque de Chantenay	Nantes	44109	
Médiathèque Jacques Demy	Nantes	44109	
Médiathèque Luce Courville	Nantes	44109	
Bibliothèque De La Manufacture	Nantes	44109	

Lieux de 1 à 8 sur 8 lieux

Vous pouvez également accéder aux rapports de chaque lieu de lecture composant le réseau (chaque lieu de lecture ayant également accès, via son compte propre, à son rapport).

- c) Vous êtes un réseau intercommunal de bibliothèques (bibliothèques transférées à l'intercommunalité) :
- Vos formulaires :

Il vous sera désormais proposé de compléter un formulaire pour chaque lieu de lecture et un formulaire pour les données communes à l'ensemble des lieux de lecture.

Afin de représenter plus fidèlement votre activité, de vous permettre de disposer de données plus justes sur l'activité de chaque établissement et de cartographier finement l'offre de lecture publique aussi bien au niveau national qu'au niveau local, **les rapports seront remplis non plus au niveau de votre réseau (unité administrative) mais au niveau de chaque bibliothèque.**

Néanmoins, **des questions seront posées à l'échelle du réseau** (unité de coopération dans la nouvelle application). **Ces questions concerneront uniquement les services transversaux** : il ne sera pas nécessaire d'additionner les données de chaque rapport de lieu.

- ➔ Afin de connaître le détail de ces questions et les différents rapports possibles, **veuillez vous référer à l'annexe 1.**

- Votre compte utilisateur :

Du fait de votre situation, votre compte utilisateur est adapté. Pour connaître les détails de votre compte, veuillez vous référer au *Focus sur un cas particulier : vous vous connectez en tant que réseau de bibliothèques* en page 7.

- d) Vous êtes un autre type de réseau :

Vous êtes par exemple :

- Un réseau composé de bibliothèques intercommunales et de bibliothèques municipales non transférées à l'intercommunalité ;
 - Un réseau de bibliothèques municipales de communes différentes.
- Vos formulaires :

Vous aurez à compléter, de la même façon qu'un réseau intercommunal, un rapport pour chaque lieu de lecture et un rapport au niveau du réseau dont la structure est déterminée par les réponses aux 4 questions présentées ci-dessus.

- ➔ Afin de connaître le détail de ces questions et les différents rapports possibles, **veuillez vous référer à l'annexe 1.**

- Votre compte utilisateur :

Du fait de votre situation, votre compte utilisateur est adapté. Pour connaître les détails de votre compte, veuillez vous référer au *Focus sur un cas particulier : vous vous connectez en tant que réseau de bibliothèques* en page 7.

Annexe 1 : la structuration des rapports pour un réseau de bibliothèques (hors réseau municipal)

Dans le cas d'un réseau de bibliothèques (hors réseau municipal), **les questions posées au niveau du réseau dépendent du type de coopération sur laquelle porte ce réseau.**

Le type de coopération est déterminé à partir d'une qualification du réseau via quatre questions structurantes :

La coopération entre les bibliothèques porte-t-elle sur des services informatiques et numériques ? (Par exemple : Logiciel commun, portail, ressources numériques)

- ☒ OUI
☐ NON

Le Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) est-il mutualisé entre les bibliothèques du réseau ?

- ☐ OUI
☐ NON

La coopération donne-t-elle lieu à une coordination des actions (action culturelle par exemple) ou à des services transversaux ? (Par exemple : navette, poste de coordinateur.trice, politique documentaire...)

- ☒ OUI
☐ NON

Le budget d'acquisition documentaire est-il commun ?

- ☐ OUI
☐ NON



Réponses au quatre questions de qualification du réseau intercommunal	Types possibles de réseau intercommunal de bibliothèques
OUI/NON/OUI/OUI	Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB / Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition
OUI/OUI/OUI/NON	Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition
OUI/OUI/OUI/OUI	Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition
OUI/OUI/OUI/NON	Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition
OUI/NON/NON/NON	Mutualisation des services informatiques et numériques, sans SIGB commun
OUI/OUI/NON/NON	Mutualisation des services informatiques avec SIGB commun
NON/NON/OUI/NON	Coordination ou services transversaux, sans mutualisation du budget d'acquisition
NON/NON/OUI/OUI	Coordination ou services transversaux, avec mutualisation des budgets d'acquisition

A partir de la qualification du réseau, des blocs de questions portant spécifiquement sur les données du réseau sont créés dans le mini-rapport du réseau et des blocs sont retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie d'un réseau.

Les blocs qui apparaissent dans le rapport du réseau et qui ne sont pas retirés du rapport du lieu sont **dupliqués** afin de permettre, par exemple, **de déclarer des données de personnel propres au réseau** (poste de coordination) et **les données de personnel propres à chaque lieu de lecture**. Ainsi, une personne travaillant spécifiquement pour l'animation du réseau sera déclarée dans le rapport du réseau tandis que les personnes travaillant dans une bibliothèque en particulier seront déclarées dans le rapport du lieu de lecture.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif détaillé des ces différentes possibilités de formulaires en fonction de la qualification du réseau.

Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB /
Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	
E1 (usagers)	
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
H1 (Partenariats avec des institutions)	
H4 (actions au sein de l'établissement)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
G2 (formation)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
F7 (dépenses documentaire en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
F8 (Achats de livres imprimés)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	
E1 (usagers)	
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	

H1 (partenariats avec des institutions)	
H4 (actions au sein de l'établissement)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
G2 (formation)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E1 (usagers)	
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
H1 (partenariats avec des institutions)	
H4 (actions au sein de l'établissement)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
G2 (formation)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
C2 (catalogue)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E1 (usagers)	
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
H1 (partenariats avec des institutions)	
H4 (actions au sein de l'établissement)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
G2 (formation)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F8 (Achats de livres imprimés)	
C2 (catalogue)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, sans SIGB commun

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E1 (usagers)	
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	

Mutualisation des services informatiques avec SIGB commun

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E1 (usagers)	
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
C2 (catalogue)	

Coordination ou services transversaux, sans mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
H1 (partenariats avec des institutions)	
H4 (actions au sein des établissements)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
G1 (personnel)	
G2 (formation)	

Coordination ou services transversaux, avec mutualisation des budgets d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
H1 (partenariats avec des institutions)	
H4 (actions au sein des établissements)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
G1 (personnel)	
G2 (formation)	
F7 (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F8 (Achats de livres imprimés)	